

APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 6 AVRIL 2017

Faire échec au suivi de carrière

EN DÉPIT DU REFUS DE 31 SECTIONS* DU CNU SUR 55 DE METTRE EN ŒUVRE LE « SUIVI DE CARRIÈRE » en 2017 pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s de la vague C, qui montre à nouveau l'opposition majoritaire du milieu universitaire à ce dispositif, et malgré la demande portée par le SNESUP-FSU et plusieurs autres organisations, le ministère a ouvert l'application informatique ALYA, destinée à recueillir les rapports d'activité.

Le ministère a préféré répondre à la demande de la CPU qui réclame instamment dans un communiqué la mise en place d'un suivi de carrière ouvrant la voie à une « évaluation » managériale des personnels « en termes de politique des ressources humaines »¹.

Le SNESUP-FSU rejette fermement le retour du dispositif qui avait été combattu avec succès en 2009, par une mobilisation historique des universitaires, celui d'une évaluation systématique et obligatoire, à des fins de modulation des services et de remise en cause des libertés académiques et de l'indépendance des enseignant.e.s-chercheur.e.s.

Localement et nationalement le SNESUP-FSU soutiendra et défendra au travers de ses sections et de sa cellule juridique, tou.te.s les collègues qui feraient l'objet de tentatives de pressions et de mesures de rétorsion administratives.

Le SNESUP-FSU dénonce cette procédure de suivi de carrière et s'oppose à sa mise en œuvre. Il appelle les collègues :

- à refuser de remplir l'application ALYA dans les établissements de la vague C ;
- à se réunir et à voter des motions dans les conseils d'établissement (UFR, laboratoires, départements, conseils centraux) les engageant à ne pas utiliser ce dispositif. ■

* 24 sections mettront en œuvre la procédure en 2017 (13, 15, 16, 27, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 69, 74, 85, 86, 87) ; 3 sections ne souhaitent pas mettre en œuvre en 2017, mais étudieront les dossiers reçus (23, 29, 35) ; 28 sections ne mettront pas en œuvre la procédure en 2017 (01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 28, 64, 70, 71, 72, 73) [source : site de la CP-CNU (consulté le 6 avril 2017)]

1 Voir notre communiqué du 30 mars 2017 : <http://snesup.fr/article/suivi-de-carriere-la-cpu-sort-du-bois>

Vos conditions de travail sont-elles

Exaltantes ?
Stressantes ?
Dégradées ?
Améliorées ?

Pour vous,

Faire de la recherche, c'est chercher des crédits ?
Trouver des salles, c'est faire de l'enseignement ?

Votre rémunération :

- n'a rien à voir avec vos qualifications et votre quantité de travail
- est bien suffisante pour ce que vous faites ?

Dites-le !

Participez à notre enquête en ligne

sur les conditions de travail des enseignant.e.s-chercheur.e.s et des enseignant.e.s de l'enseignement supérieur

Sur notre site www.snesup.fr